Quelle est la différence exacte entre travée et épi ?



©Bpi/Voyez-vous

Un épi est-il la juxtaposition de deux travées simple face ? Une travée est-t-elle une hauteur de tablettes ? Les définitions trouvées ne sont pas claires, et parfois contradictoires.

Réponse apportée le 03/04/2014, révisée le 17/05/2017

Voici les définitions que l'on trouve dans le **Trésor de la langue française informatisé** (TLFI)

Je souligne que ces définitions sont précises car elles sont tirées d'un ouvrage de Julien Cain qui a longtemps dirigé la Bibliothèque nationale (aujourd'hui la BnF) : **Les transformations de la Bibliothèque nationale et le dépôt annexe de Versailles**

Epi : « c) Corps de rayonnage placé au milieu d'une salle et présentant deux surfaces de rangement. Le module de 1 m 80, entr'axe des poteaux en plan et des verticales en façades, fut déterminé par les dimensions des tablettes destinées aux paquets de journaux et l'espace nécessaire aux circulations : 0,90 m pour chaque épi et pour chaque circulation entre épis (CAIN, Transform. Bibl. nat. de 1936 à 1959, 1959, p. 33). »

Travée : « e) P. anal., BIBLIOTHÉCON. Ensemble de tablettes

superposées, comprises entre deux supports verticaux. Circuler entre les travées. Chaque épi est composé d'un double rayonnage dont les travées, de longueur malheureusement variable (0 m 96, 1 m, 1 m 03), comportent des tablettes, mobiles sur clavettes de 0 m 4 de profondeur (CAIN, Transform. B.N., 1959, p. 35). »

Autres définitions provenant du **Glossaire CRFCB** Coopération des centres régionaux de formation aux carrières de bibliothécaires

Epi : Les épis sont un alignement de rayonnages ou d'armoires ou de travées placé au milieu d'une salle et présentant deux surfaces de rangement.

Travée : Rangée de rayonnages.

Cordialement,

Eurêkoi – Bibliothèque publique d'information